

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE
DE BAILLY CARROIS**

Siège : Mairie de Grandpuits – 7 rue de la Croix Boissée - 77720 GRANDPUITS

siaepgrandpuits@orange.fr

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 15 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze mars à dix-sept heures et trente minutes, le comité syndical dûment convoqué le huit mars s'est réuni sous la présidence du Président, Monsieur Patrick DURAND dans la salle du conseil de Grandpuits Bailly-Carrois ;

Etaient présents : Les Délégués représentant les communes suivantes :

CLOS FONTAINE	: M. PLADYS
FONTENAILLES	:
GRANDPUITS – BAILLY-CARROIS	: M. DURAND et Mme GAZANGELLE
SAINT-OUEN-EN-BRIE	: M. PIERRE et M.DESLOGES

Absents excusés : M. TOURNAY (pouvoir à Mme GAZANGELLE)
MM. LECONTE et PISSIS (pouvoir M. PLADYS)
MM. PICODOT et DACQUAY

Le quorum étant atteint, Monsieur Patrick DURAND, Président, déclare que le comité syndical peut valablement délibérer.

- Secrétaire de séance : Monsieur Gabriel PLADYS

Monsieur le Président demande au comité syndical, l'ajout d'un point 2022/07 à l'ordre du jour concernant le lancement de l'appel d'offre du Schéma directeur de l'alimentation en eau.

2022/07 – Schéma directeur d'alimentation en eau potable-

Lancement de l'appel d'offre pour le choix du bureau d'études pour la réalisation du Schéma directeur d'alimentation en eau potable, du PGSSE et de la DECI.

Après délibération et à l'unanimité, le comité syndical décide l'ajout d'un point 2022/07

- Approbation du compte rendu du 15 février 2022

Le Président rappelle les différents points du comité du 15 février 2022, celui-ci ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est APPROUVÉ à l'unanimité.

2022/06 - Validation programme de renouvellement de canalisation pour 2022

Depuis le dernier comité syndical, de nouvelles réunions ont eu lieu :

- avec ID77 pour la présentation du schéma directeur SD AEP,
- réunion ce jour avec Veolia.

Ces réunions ont permis de poursuivre la réflexion du comité syndical sur la construction du programme de renouvellement de canalisations et d'arrêter les lignes directrices suivantes :

- Veolia nous confirme que notre réseau ne présente pas d'urgence de renouvellement de canalisations.
 - o Information ce jour d'une amélioration importante du rendement pour 2021 (autour de 82% information à confirmer).
- Veolia nous préconise de garder nos réserves et les travaux prévus au contrat pour de futurs renouvellement de canalisation en PVC lié au risque CVM. (documents fournis par Veolia sur leurs premières recherches quant aux tronçons identifiés "à risques CVM")
- Attendre l'avancement de notre schéma directeur en cours d'étude avec ID77,
 - o Proposition de scénario de renouvellement
 - o Compléments d'informations sur la cartographie (secteurs encore mal connus (matière, année,...))

Ainsi, coupler travaux de voirie des communes et renouvellement de canalisations sur la base de l'ancienneté des canalisations et des taux de fuite connus ne paraît plus être une nécessité comme cela avait été envisagé.

Après échanges entre délégués, le projet de la rue de la Vallée aux Prieurs à Grandpuits ne sera pas retenu.

Il apparaît cependant intéressant de poursuivre la réflexion pour la rue de la mairie à St Ouen en raison de l'ancienneté des canalisations (années 60) mais surtout sur la matière de la canalisation en Eternit (amiante-ciment).

Après délibération, le comité syndical valide à l'unanimité le programme de renouvellement des canalisations sur la base des points suivants :

- Privilégier le renouvellement des anciennes canalisations en PVC (risque CVM), en fonction des informations fournies par Veolia (analyses), et de scénario proposé par le schéma directeur d'alimentation en eau.
- Poursuivre la réflexion du renouvellement des canalisations de la rue de la mairie à St Ouen en Brie,

2022/07 – Schéma directeur d'alimentation en eau potable-

Lancement de l'appel d'offre pour le choix du bureau d'études pour la réalisation du Schéma directeur d'alimentation en eau potable, du PGSSE et de la DECI.

Lors du précédent comité syndical, le comité syndical du SIAEP a validé la création d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Suite à la présentation faite le 07 mars, le SIAEP a confié à ID 77 la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour la constitution d'un cahier des charges, d'un dossier de consultation des entreprises et du suivi de marché nécessaire à la réalisation d'une étude schéma directeur d'alimentation en eau potable (SD AEP) et de la DECI.

Après avoir officialisé la demande d'intervention d'ID77 et l'enregistrement sur leur site de la demande numéro 2583, il s'agit maintenant de lancer l'appel d'offre pour le choix du bureau d'études qui va réaliser le Schéma directeur d'alimentation en eau potable, du PGSSE et de la DECI

Après délibération et à l'unanimité, le comité syndical décide :

- de lancer le marché pour la réalisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable,
- d'autoriser le président à faire les démarches et signer les demandes de subventions auprès des différents organismes (Département, Agence de l'eau),
- d'imputer les dépenses à la sous fonction correspondante.

- Informations diverses

Ce jour s'est tenue une réunion entre le SIAEP, le SDIS de Mormant, Veolia et la société Rove et Beri pour un échange autour des mesures de débits des PIBI non conformes sur la commune de St Ouen en Brie.

Le SDIS a demandé quelques modifications sur la présentation et le libellé des résultats. Modifications qui seront prises en compte par Rove et Beri.

Veolia indique que les vannes de sectorisation sont de nouveau ouvertes et donc opérationnelles.

La société Rove et Beri va ainsi pouvoir revenir prochainement faire de nouvelles mesures.

Le SDIS prévoit également une information pour la saisie des données dans Remocra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00